Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251215-CC_2025_201-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15/12/2025
Délibération n°7

L'an deux mille vingt-cinq, lundi quinze décembre à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mercredi trois du mois de décembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	48
Votants	57
Vote	
Pour	57
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Bernard RYO, Maire de Béganne, donne Pouvoir à Patrick GICQUEL Laetitia BARREAU, délégué de Fégréac, donne Pouvoir à Jérôme RICORDEL, Karen LANSON, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Géraldine DENIGOT, Marie-Claire BONHOMME, déléguée de Rieux, donne Pouvoir à Thierry POULAIN, Fabienne COTTAIS, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Jean-Yves COLLEAUX, Delphine PENOT, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Jean-François MARY, Béatrice STEVANT, déléguée de Saint-Jacut-les-Pins, donne Pouvoir à Didier GUILLOTIN, Daniel MAHE, Maire de Saint-Just, donne Pouvoir à Lionel JOUNEAU, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, donne Pouvoir à Aurélie MEZIERE, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Patrick BAUDY, Maire de Renac, Emmanuelle LE BRUN, déléguée de Béganne, Jacqueline CHALET, déléguée de Plessé, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Isabelle DERUYTER, déléguée de Peillac

Secrétaire de séance : Maryse PARIS

AMÉNAGEMENT – VALIDATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS « RED »

La présente délibération a pour objet d'approuver la grille tarifaire du futur service de location longue durée de Vélo à Assistance Électrique.





Rapport de Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Communautaire délégué

REDON Agglomération déploie sa stratégie mobilités votée en juillet 2024. Après la mise en service du réseau de transport urbain et de transport sur réservation sous la marque « RED » le 1er septembre 2025, l'Agglomération poursuit le déploiement de ses offres de mobilités afin de proposer un panel d'alternatives à la voiture individuelle. Un service de location de vélo longue durée pour l'ensemble des habitants et salariés de l'agglomération.

Au démarrage du service, une flotte de 150 vélos sera disponible, avec une évolution du nombre de vélos dans les prochaines années permettant d'atteindre un seuil de 500 vélos accessibles sur le territoire.

Outre les conditions d'accès au service, et notamment la possibilité de pouvoir retirer un vélo dans sa commune de résidence, le tarif du service constitue un paramètre important. Il est proposé de pouvoir appliquer la grille tarifaire suivante :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251215-CC_2025_201-DE

Type de matériel	Tarifs	Durée de location		
		3 mois	6 mois	Annuel
Vélo à Assistance Électrique	Plein tarif	90 €	150 €	250 €
Vélo à Assistance Électrique	Tarif social (50 %)	45 €	75 €	125 €
Vélo à Assistance Électrique Longtail	Plein tarif	180 €	300 €	
Vélo à Assistance Électrique Longtail	Tarif social (50%)	90 €	150 €	

A l'image des services de transports urbain et sur réservation, et dans l'objectif de pouvoir rendre accessible ce service à tous, il est proposé de pouvoir appliquer une réduction à hauteur de 50 % pour les publics suivants :

- Personnes en recherche d'emploi
- Personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- 16-18ans, étudiants et apprentis
- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Bénéficiaires de l'allocation Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- Demandeurs d'asile

Les justificatifs nécessaires à l'accès à la tarification réduite seront précisés dans les Conditions Générales de Location et d'Utilisation (CGLU).

VU la délibération CC_2017_082 du Conseil communautaire du 12 juin 2017 faisant acte de l'évolution des statuts de REDON Agglomération et donc de sa qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités ;

VU la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 (loi LOM) ;

VU la délibération CC_2024_93 du Conseil Communautaire du 8 juillet 2024 approuvant la Stratégie Mobilités 2024-2032 ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Mobilités en date du 06 novembre 2025 sur la grille tarifaire ;

CONSIDERANT la conformité de ces orientations avec les axes et objectifs du projet de territoire 2020-2026 :

- Axe 2 -Relever les défis de la transition écologique : Déployer une offre de mobilité durable

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver la grille tarifaire du service de location longue durée de vélos « RED » ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251215-CC_2025_201-DE

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 57 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025

La Secrétaire de séance,
Maryse PARIS

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34